



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PÉNITENCIER DES ÉTABLISSEMENTS DE LA PLAINE DE L'ORBE

Une personne détenue menace de mettre fin à ses jours

Jeudi 28 septembre 2017, peu avant 19 h, une personne détenue a escaladé une paroi et a atteint l'avant-toit d'un des bâtiments des Établissements pénitentiaires de la plaine de l'Orbe (EPO). Menaçant de se jeter dans le vide, elle a pu être maîtrisée peu avant 21 h grâce à l'intervention et au professionnalisme de trois agents de détention du Service pénitentiaire (SPEN), soutenus par la Police cantonale. Placé en cellule sécurisée, puis transféré en cellule d'arrêt, l'individu a immédiatement été vu par le Service de médecine et psychiatrie pénitentiaires (SMPP).

Peu avant 19 h, une personne détenue au pénitencier des EPO a refusé de rentrer de promenade et a atteint un avant-toit de l'un des bâtiments. Elle menaçait de se jeter dans le vide et demandait à parler à un journaliste pour évoquer une récente condamnation. Le personnel pénitentiaire a immédiatement entamé des négociations avec l'individu refusant d'obtempérer et la centrale de l'établissement pénitentiaire a immédiatement alerté le centre d'engagement et transmission (CET) de la police cantonale.

Vers 21 h, l'individu a pu être maîtrisé par un sous-chef et deux agents du SPEN, à l'issue d'une longue et difficile négociation. Il a ensuite été placé en sécurité avec l'aide du Détachement d'Action Rapide et de Dissuasion (DARD) de la police cantonale.

Après avoir été placé en cellule sécurisée et équipée d'une tenue anti-suicide, la personne détenue a été vue par le SMPP. Un peu plus tard, l'individu, toujours agité, a détruit partiellement la cellule sécurisée, ce qui a nécessité son transfert dans une cellule d'arrêt après avoir été maîtrisé par les agents de détention présents. À noter que durant toute l'intervention, aucun autre incident n'a été à signaler parmi les autres personnes détenues qui ont suivi les indications transmises par le personnel pénitentiaire.

Placée sous la responsabilité du directeur de piquet du SPEN, cette opération a

nécessité l'intervention de plusieurs patrouilles de la Gendarmerie mobile, de la Brigade canine, un chef de section de la police cantonale, du DARD, du SDIS de la plaine de l'Orbe et Lausanne, d'un procureur du Ministère public du Nord vaudois, d'une ambulance.

Le sang-froid et le professionnalisme dont ont fait preuve les agents de détention, le directeur de piquet ainsi que l'ensemble des intervenants sur site ont permis une issue favorable à cet événement.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 septembre 2017

SPEN, Marc Bertolazzi, responsable de la communication 021 318 48 35; Police cantonale,
Florence Maillard, 079 726 93 29